

Les durées pour la Carte du Combattant : mise à jour

Écrit par FNAME NATIONAL
Jeudi, 13 Avril 2017 09:30



Depuis février, les durées prises en compte pour l'attribution de la Carte du Combattant en Opex ont évoluées et ont été mises à jour selon un arrêté.

Sont pris en compte tous les territoires de :

- l'opération "**Barkhane**" (jusqu'au 31 juillet 2018),
- opération "**Chammal**" (14 août 2018),
- "**Calao**" Côte d'Ivoire (17 septembre 2018),
- "**FMO**" Egypte (31 août 2018),
- "**Tamour**" Jordanie (5 août 2018),
- "**Daman**" et "**Baliste**" Liban et Israël (31 août 2018),
- "**Minusma**" Mali (31 juillet 2018),
- "**Minuscat**" et "**EUTM RCA**" République Centrafricaine (31 juillet 2018).

Les militaires de ces opérations n'ayant pas fait valoir leur droit à la Carte du Combattant en 2016 pourront donc le faire durant cette extension des périodes reconnues.

La Fname-Opex peut vous aider et vous conseiller pour l'obtention de votre carte du combattant. N'hésitez à prendre contact. Il est à savoir que la carte du combattant s'obtient en en faisant la demande soi-même et n'est pas attribuée d'office à tous les militaires.